



Marjolaine MEYNIER-MILLEFERT

Députée de l'Isère, Co-pilote du PREB

**PLAN DE RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE DES
BÂTIMENTS**



La députée répond aux questions des participants des Défis Bâtiment Santé 2019

Après l'introduction de la 7^e édition des Défis Bâtiment Santé, Marjolaine MEYNIER-MILLEFERT a répondu, lors de la table ronde, à de très nombreuses questions, mais toutes n'ont pu être traitées. Madame la députée a accepté de poursuivre les échanges et répond aux dernières questions des participants.

👉 De Claude MARREC, Responsable Service Bâtiments, Ville de Conflans-Sainte-Honorine

Les copropriétés sont incitées à lancer la rénovation thermique des logements avant une obligation à compter de 2028. L'État et les collectivités locales sont-ils aussi concernés ? Car leur exemplarité n'est souvent pas au rendez-vous, comme cela a été le cas pour la mise en accessibilité.

Pour ma part, je pense que l'État doit être exemplaire de même que les collectivités territoriales. C'est loin d'être le cas, c'est vrai, mais nous mettons beaucoup d'actions en œuvre pour y remédier.

Ne pensez-vous pas que le CO₂ est trop au centre des préoccupations au détriment d'autres polluants ? Pris en compte dans le domaine de l'automobile, il a longtemps occulté les oxydes d'azote (NOx), les particules et les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP).

La communication sur ces sujets très scientifiques et techniques est difficile. Néanmoins cette information progresse. Jean-Luc FUGIT, député du Rhône et Président du Conseil national de l'air pourra apporter plus d'éléments.

👉 De François LAURENT, DUCO Ventilation & Sun Control

Vous avez mis l'accent — à juste raison — sur l'impact des teneurs en CO₂ de l'air intérieur sur la santé. Ce paramètre est déjà pris en compte dans les bâtiments tertiaires. Que pensez-vous d'une détection du CO₂ agissant sur les débits de ventilation des logements neufs et rénovation ?

C'est une idée intéressante mais cela repose sur un outil technique ou une technologie dont le déploiement se fera par des règles de marché et non par la loi. A ce jour, il n'est pas encore assez développé et déployé pour devenir obligatoire et être massifié.

👉 D'Hervé GRATON, KYPSELI

Pour une meilleure qualité de l'air intérieur dans les bâtiments, il est connu que les minima des débits de ventilation, basés sur la réglementation de 1982, sont largement inférieurs à ceux qui seraient nécessaires. A quand la remise en cause de ces valeurs ?

Ce sujet est désormais assez bien connu et la loi s'en saisira sans aucun doute. Néanmoins, il faut l'opportunité législative de le traiter. Des éléments ont été intégrés dans le cadre de la loi ELAN, mais nous sommes plusieurs députés à penser qu'une proposition de loi Santé-Environnement est essentielle. À suivre donc.

👉 De Bénédicte FIORILE, SMABTP

Envisage-t-on d'interdire les produits d'entretien nocifs ou au moins d'informer correctement les personnes sur leur toxicité ? Quelle est leur part dans la pollution intérieure ?

C'est une question compliquée car le sujet est lui-même complexe. Les polluants intérieurs sont nombreux et, même si isolément ils peuvent être inoffensifs, ils risquent de devenir nocifs, associés à l'intérieur du logement. Des recherches sont menées sur cette thématique, notamment au Centre scientifique et technique du bâtiment, car il est nécessaire de disposer de plus d'éléments tangibles pour prendre les bonnes décisions.